

Agenda-associations

EnerJ Fit Janneyrias

Un second cours de yoga est mis en place : les mardis de 19h15 à 20h30 dans la salle des glycines.

EnerJ Fit propose également d'autres cours : Pilates, HIIT, Circuit Training, Zumba, BodyART, etc...

Demandes de renseignements :
enerj.fit.38@gmail.com
Facebook : <https://fb.me/enerj.fit.38>



Mémoires Janneysiennes

Le samedi 13 novembre à 10h00 à la salle des fêtes, assemblée générale 2021 avec une rétrospective des activités de Mémoires Janneysiennes depuis cinq ans.

Comité des fêtes

Beaujolais nouveau dimanche 21 novembre à la salle des fêtes à partir de 10h30

« Brève du Comité : l'association arrête le prêt exceptionnel de matériel aux particuliers. Plus d'infos sur le site internet de la commune rubrique : Vie associative »

AFM JanneyriasTéléthon 2021

L'association JANNEYRIASTELETHON organise une marche au profit du TELETHON.

**Réservez votre Samedi 20 Novembre après-midi !
RDV 14H00 devant la salle des fêtes de Janneyrias**

Tarif : 1 euro ou plus selon ...

Gratuit pour les enfants de moins de 11 ans

Après l'effort, le réconfort : Buvette (café, thé, eau, sodas, bière, vin chaud...) et petite restauration (gâteaux, crêpes...)
Nous comptons sur vous ! Venez marcher avec nous, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e).

Retrouvez le programme complet des animations du Téléthon sur le site internet de la commune.

JANNEYRIASTELETHON



Cérémonie du 11 Novembre

Rendez-vous à 11H00 devant le monument aux morts, Route de Villette d'Anthon.

Un pot de l'amitié sera servi Salle des Glycines.

Pass sanitaire obligatoire pour accéder à la salle.



Janneyrias Volley Ball

Le 17/11/2021 match contre Meyzieu
Le 1/12/2021 match contre Saint Romain de Jalionas

Rencontres amicales les mercredis à partir de 20h30 au gymnase de Janneyrias.



Novembre-Décembre 2021

Directeur de la publication : Jean-Louis Turmaud

Responsable de la publication : Magali Laboureur

Rédaction/mise en page : Laurie Paolucci

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 9H00 à 12H00

Mardi - 14H00 à 18H30

Mercredi - 14H00 à 18H00

Vendredi - 14H00 à 18H00

Fermée le jeudi et le samedi

Fermeture exceptionnelle de la mairie, les vendredis 24 et 31 décembre

Contacts :

Tél: 04 78 32 02 43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Dernier conseil municipal :

- Mercredi 20 octobre 2021
Compte-rendu disponible sur les panneaux d'affichage et sur le site www.janneyrias.fr



Randstad St Quentin-Fallavier en partenariat avec la Mairie

vous accueille afin de vous faire découvrir nos offres d'emplois dans votre secteur.

Permanences de 9h30 à 11h30
Le 15 Novembre 2021
Le 6 Décembre 2021

Rdv à la mairie de Janneyrias munis de votre CV !



**Suivez-nous !
Commune de Janneyrias**

Municipalité

CCAS - Mutuelle Communale ACTIONM

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous directement au 05 64 10 00 48, du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00.

Agence postale

L'agence postale sera fermée le 12 Novembre et du 20 au 24 Décembre inclus.

Nous avons remarqué que beaucoup de boîtes aux lettres restent sans noms. Pour faciliter la distribution des informations et le travail de la Poste nous vous remercions de bien vouloir indiquer distinctement vos noms.

Carte d'électeur

Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur ou vous venez d'emménager ? Merci de vous rapprocher de la mairie afin de pouvoir la récupérer.

Vie Scolaire

Ce 12 octobre 2021, Jean-Louis Turmaud, maire de la commune, accompagné de Roger Alligier, adjoint en charge de la vie scolaire, ont procédé, en présence de Sylvie Gréciet, directrice de l'école, à la traditionnelle distribution des dictionnaires offerts par la Municipalité aux élèves de CM2 qui quittent l'école élémentaire pour le collège en septembre.

Permanences Vaccinations Maison paramédicale de Janneyrias

- **GRIPPE** sans rdv à partir du 26/10 - (venir avec son vaccin)
 - lundi, mercredi 13H00 - 15H00
 - samedi 10H00 - 12H00
 - sur rdv les autres jours (04 72 46 31 35)
- **COVID** avec rdv au 04 72 46 31 35
 - lundi, mercredi, samedi

Double Vaccination (grippe et covid en même temps) : Sur rdv uniquement. Recommandée par les autorités de santé afin d'optimiser la couverture vaccinale contre ces 2 épidémies.

Communauté de communes

La Communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné vient de lancer l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. C'est une obligation, à laquelle doivent souscrire toutes les Communautés de communes de 20 à 50 000 habitants. Mais c'est surtout une formidable opportunité pour mettre en cohérence toutes les actions conduites en matière de transition énergétique, et pour travailler, avec l'ensemble des acteurs (associations, agriculteurs, entreprises et habitants), afin de bâtir de nouvelles dynamiques. C'est aussi le moyen de préparer nos territoires au changement climatique – déjà en cours – auquel nous ne pourrions échapper. Les enjeux sont fondamentaux, en termes agricoles, économiques, sociaux, environnementaux, en matière de santé, d'équipements, de logements, etc.

Cette démarche sera participative : elle engagera tous les acteurs locaux et bien sûr, elle ne peut et ne doit pas se faire sans vous. Cette démarche, vous en serez les acteurs. Et cela commence maintenant.

La crise sanitaire que nous traversons n'a pas été propice aux échanges et à la mise en place de réunions ou d'ateliers participatifs. Nous avons donc fait le choix de "mettre en sommeil" cette phase de concertation en 2020 pour la réactiver à l'automne 2021.

Les élus de la Communauté de communes ne sont pas pour autant restés inactifs et ont élaboré et validé le 2 mars 2021, avec l'aide de B&L Evolution, le diagnostic territorial qui est la première étape de la démarche qui dresse un état des lieux multicritères de notre territoire.

Retrouvez ici les dates clés des ateliers participatifs et des réunions de restitution du PCAET :

- Jeudi 28 octobre : 2ème atelier "stratégie des élus du territoire"
- Mercredi 10 novembre à 18h (salle des associations à Pont de Chérucy) : Atelier Bâtiments/logements/Constructions
- Mardi 16 novembre à 18h (Mairie d'Anthon) : Atelier Agriculture/Alimentation
- Mardi 23 novembre à 18h (salle des fêtes de Janneyrias) : Atelier Energies et énergies renouvelables
- Jeudi 2 décembre à 18h (salle Roger Gauthier à Charvieu-Chavagneux) : Atelier Transports/Mobilités
- Jeudi 9 décembre à 18h (salle Lucien Descottes à Villette d'Anthon) : Atelier Economie locale

Au début de l'année 2022, viendra ensuite un temps de hiérarchisation, d'arbitrage et de validation du plan d'actions par les élus de la Communauté de communes avant la production et la diffusion du document finalisé.

Nathalie Rouba Loprete - Vice-présidente de la Communauté de communes



Recyclage

Signification des logos sur nos emballages



POINT VERT : Logo « trompeur » ! Il n'indique absolument pas que l'emballage sur lequel il se trouve est recyclable. Il indique simplement que le fabricant est partenaire d'un organisme de tri et de recyclage en France. Il devrait progressivement disparaître au profit du logo Triman.



CONSIGNES INFO TRI: Ces logos concernent des barquettes plastiques à jeter ou des packagings en carton à trier et recycler. Les consignes info tri sont complémentaires des sigles Point Vert et Triman. Elles simplifient le tri en précisant la destination des déchets, et encouragent à mieux trier.



RUBAN DE MOBIUS : Symbole universel du recyclage, il indique que l'emballage est recyclable. Il peut donc être redirigé vers une filière de collecte et de valorisation des déchets. Si le sigle porte un pourcentage au centre, il indique la quantité de matières recyclées utilisées dans sa fabrication. **Tous les produits avec ce logo sont à mettre dans la poubelle jaune !**



TRIMAN : Il indique que l'emballage en question est valorisable et peut donc être trié. A partir de 2021, il devient une norme en matière de gestion des déchets ménagers et va figurer de plus en plus sur les emballages recyclables. **Tous les produits avec ce logo sont à mettre dans la poubelle jaune !**

Sûreté et environnement

Vols par ruse ou à la fausse qualité, soyez vigilants !

Des inconnus peuvent se présenter chez vous sous une fausse identité (faux policiers, agents EDF, employés de mairie, plombiers...) pour rentrer plus facilement dans votre domicile et vous voler :

- Un faux plombier se présente afin de contrôler votre installation suite à une fuite d'eau chez votre voisin. Il vous demande d'effectuer avec lui des vérifications et en profite pour vous subtiliser des objets de valeurs et/ou repérer les lieux.
- De faux policiers se présentent, exhibent furtivement une carte sur laquelle est mentionné « police », et/ou sont en civil, porteurs de brassards orange « police ». Prétextant venir suite à une enquête, ils en profitent pour vérifier votre logement, et y dérober des objets de valeur et/ou repérer les lieux.
- De nombreux autres scénarios sont exploités par ces malfaiteurs, rarement à cours d'imagination.

Quelques conseils :

- N'ouvrez jamais la porte à une personne inconnue, quelle que soit la raison invoquée.
- Ne laissez jamais entrer une personne inconnue chez vous (équipez-vous d'un entrebâilleur de porte).
- Dites que, tout d'abord, vous vérifiez son identité auprès de l'organisme en question, n'utilisez jamais les numéros de téléphone fournis par cette personne : utilisez ceux en votre possession.
- N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres que vous êtes veuve/veuf ou toute indication laissant penser que vous vivez seul (e).
- Essayez de mémoriser les tenues vestimentaires et détails physiques qui pourraient servir par la suite.

Les policiers et les gendarmes disposent d'une carte imprimée recto-verso, d'un format carte bancaire, plastifiée et dotée d'une puce électronique. Qu'ils soient en uniforme ou en civil, ils sont obligés de la détenir. Vous trouverez les informations détaillées et d'autres visuels sur la rubrique Sécurité du site internet de la commune.

En cas de doute, n'hésitez pas à faire appel à la police municipale (04.72.46.94.02) ou au « 17 » ou au « 112 ».

Jean-Jacques LALLAIN, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Le rouge-gorge, un oiseau très connu !



Très identifiable grâce à son plastron et son front orangés bordés de gris-bleu, ce petit passereau mesure environ quatorze centimètres. Il quitte, à l'approche de l'hiver, son habitat de printemps et d'été, à savoir les forêts de feuillus et les bois denses, afin de se rapprocher des hameaux et villages où il trouve davantage de nourriture. D'ailleurs, à cette occasion, il s'approvisionne volontiers auprès des mangeoires qu'il partage avec d'autres oiseaux. De manière générale, il s'alimente principalement avec des insectes divers et se tourne ensuite vers les baies et graines lorsque ces derniers viennent à manquer.

Notons que le rouge-gorge défend strictement son territoire même hors période de nidification en n'hésitant pas à chasser ses propres frères.

Lorsqu'un couple est formé, la femelle établit son nid constitué de feuilles et brindilles, dans un arbre ou dans une cavité creusée dans la terre à l'abri des herbes hautes. Ce dernier peut accueillir environ deux couvées de cinq à sept œufs entre les mois d'avril et de juillet.

En cette période automnale, nous allons le rencontrer et entendre son chant perlé et susurré, nous signalant que nous quittons les beaux-jours pour rentrer prochainement dans l'hiver.

Ainsi, il y a fort à parier que vous pourrez l'observer à de multiples reprises dans vos jardins ou au cours de vos promenades dans la commune. Alors, ouvrez l'œil et tendez l'oreille !

Norbert LECHES, Adjoint à l'environnement